

**COMMUNIQUE**

28 octobre 2008

## **Les chiffres clés du transport public**

**Tous les indicateurs sont au vert. L'enjeu désormais se situe dans la réponse à l'accroissement de la demande**

---

**L'année 2007 s'est achevée sur une hausse substantielle de la fréquentation des réseaux de transport public.**

Le nombre de voyages par habitant et par an en province a largement dépassé le seuil symbolique de 100 voyages (109, soit +5,2% en moyenne sur l'année), tandis que la production kilométrique progressait deux fois moins vite. Naturellement, la croissance de la recette par voyage s'est accélérée tandis que la dépense se stabilisait.

**Il en résulte que pour la première fois depuis 10 ans, la tendance à la baisse du ratio recettes/dépenses s'est inversée.**

Pourtant, à regarder le détail des résultats 2007, **de fortes disparités apparaissent selon les tailles de réseaux.** Si les agglomérations de petite taille affichent de bons résultats pour la seconde année consécutive, ce sont indéniablement les grands réseaux qui tirent les performances de l'ensemble vers le haut. Leur offre attractive, tant du point de vue tarifaire (abonnements annuels notamment) que du point de vue des équipements (TCSP lourds, ceux-ci concentrant en moyenne 63% du trafic) leur permet de tirer leur épingle du jeu, d'autant que la conjoncture (hausse du prix de l'essence, congestion des villes) se prête également au transfert modal.

**Les résultats du premier semestre 2008 tendant à confirmer l'engouement des Français pour le transport public urbain,** se pose désormais la question de la capacité d'absorption de nouveaux voyageurs. Les collectivités territoriales peuvent difficilement espérer accroître encore l'offre car elles se heurtent elles-mêmes à des difficultés de financement tant de leurs investissements que de leurs services. Ces difficultés sont par ailleurs accrues par la récente crise financière mondiale qui a ébranlé leur principale banque de financement.

Dans ce contexte, **le Grenelle de l'Environnement a suscité beaucoup d'espoir pour la profession.** Après le vote par l'Assemblée nationale du projet de « Loi Grenelle 1 », le projet de « Loi Grenelle 2 » et les autres projets législatifs qui suivront devront répondre aux enjeux et aux attentes : qu'il s'agisse des nouveaux modes de financement, de l'accroissement des compétences des autorités organisatrices (du transport à la mobilité) ou des aides de l'Etat (4 milliards d'euros escomptés). La crise financière impose des choix, tout comme le changement climatique. **L'UTP demeurera vigilante sur les projets de loi afin qu'une vraie priorité soit donnée au transport public et qu'il soit répondu positivement à l'accroissement de la demande.**

Contacts médias :

Claude Lisbonis / CLC : T. 01 42 02 17 40 — 06 20 67 18 66  
UTP - Bruno GAZEAU - Anne MEYER : T. 01 48 74 63 51

L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est le syndicat professionnel regroupant les entreprises de transport public urbain de voyageurs et de transport ferroviaire : 170 entreprises adhérentes qui emploient 42 000 salariés. Au côté des groupes Keolis, Transdev, Veolia Transport et l'association AGIR, elle compte, parmi ses adhérents, la RATP et la SNCF. **www.utp.f**